



Procès-verbal n° 18 de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, P. Flament, B. Scherpereel (*secrétaire général*)

Excusés : Mr A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*),

La réunion se tient par téléconférence à 17h00.

1. Evocation de la décision du comité provincial de Liège du 25 mars et de sa motivation publiée le 29 mars 2020.

Après avoir pris connaissance de la décision du comité provincial de Liège du 25 mars 2020 relative aux modalités de clôture de la saison 2019-2020 ;

Après en avoir débattu, une première fois, lors de sa réunion du 27 mars 2020 au terme de laquelle il a été décidé de prendre contact avec le président et les membres du comité provincial de Liège suite aux diverses réactions engendrées par la décision de neutraliser la compétition 2019-2020 et de ne pas envisager ni de montants ni de descendants dans toutes les compétitions provinciales ;

Après avoir pris connaissance du courrier du président du conseil d'administration du 28 mars 2020 qui attirait l'attention des membres du conseil provincial de Liège sur les suites éventuelles de leur décision ;

Après avoir pris connaissance de la motivation de la décision du conseil provincial de Liège, publiée son site le 29 mars 2020,

Le conseil d'administration de l'AWBB s'est réuni, par téléconférence, le lundi 30 mars à 18h00, le mardi 31 mars à 12h00 et une dernière fois le 31 mars 2020 à 20h00.

Au terme de l'examen

- de la motivation de la décision du comité provincial de Liège,
- des dispositions statutaires régissant l'action des instances provinciales,
- des responsabilités du conseil d'administration de l'AWBB dans le cadre de la gestion des championnats qu'ils soient nationaux, régionaux ou provinciaux,

le conseil d'administration, décide, conformément à l'article PJ 25 d'évoquer la décision du 25 mars 2020 et la motivation publiée le 28 mars 2020.

Par conséquent, la décision de ne pas prévoir ni montants et ni descendants est annulée.

En outre, il charge le comité provincial de Liège de procéder à la tenue d'une assemblée provinciale extraordinaire, par voie électronique, dont l'ordre du jour lui sera préalablement soumis et dont l'objectif est de déterminer les modalités de participer aux championnats provinciaux seniors 2020-2021 et ce pour le 11 avril 2020 au plus tard.

La prochaine réunion aura lieu sur invitation

Bernard Scherpereel

Secrétaire-général

Delchef Jean-Pierre

Président